

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20262206-17 Du 22 juin 2026 COMITÉ DES FÊTES DEMANDE GRATUITÉ SALLE ERA ORGANISATION DES 12h du'son
--	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	17.06.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	17.06.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - DELORME D - DESSALCE S - CHATAING P - MAILLET-BERT P - SANTORO B - BONNEVAUX V - PITAVY A - CHABRIER G - DAURELLE T - GALLON S - BOUREILLE C - RIVAL N - DE CAESTECKER M - MEY L (14)

Absents avec pouvoir : CHABRIER C (1)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

COMITÉ DES FÊTES
DEMANDE GRATUITÉ SALLE ERA
ORGANISATION DES 12h du'son

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de gratuité de la salle ERA du comité des fêtes dans le cadre de l'organisation des 12h du'son, le 7 mai dernier, et qui n'a pas rencontré le succès escompté.

Coût de la salle : 400 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents :

- **Décide** l'octroi d'une subvention à hauteur de 400 € ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mardi 23 juin 2026.



Hervé BÉAL, Maire	Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance
--------------------------	---